

## **« Déjeuner » de la gouvernance du 14 février 2001 rencontre avec le Professeur Passet et Riccardo Petrella**

Cette rencontre qui a eu lieu le 14 février 2001 s'est déroulée sous une forme de questions-réponses entre les invités et l'équipe gouvernance.

### **1) Terminologie**

Dans un premier temps, le Professeur Passet a dit que, pour lui, il y avait avec cet exercice de la gouvernance un énorme effort de clarification à faire. Le mot « gouvernance » comporte une connotation qui entraîne, à priori, de la méfiance car il risque de dissimuler derrière un terme à connotation technique, des problèmes profondément politiques. Il est donc très important de clarifier le sens des mots. Il faut définir ce que l'on entend par « gouvernance ». L'art de gouverner, c'est un peu trop court ; il faut aussi dire quelle est la position de l'Union dans le monde.

Qu'entend-on enfin par « subsidiarité » ? L'idée de répartir le pouvoir de décision entre « niveaux d'organisation », au plus près des lieux où celle-ci produit ses effets est excellente. Sinon l'extension des solidarités politiques entre nations risquerait de se traduire par un double phénomène d'éloignement du pouvoir politique par rapport aux citoyens (et donc de désintérêt de ces derniers) et d'engorgement des centres de décision. Encore faut-il appliquer le principe, c'est-à-dire définir soigneusement les niveaux d'organisation pertinents et la répartition effective des pouvoirs entre eux. De ce point de vue, les années passées pour définir, au niveau le plus élevé, la composition du chocolat (on pourrait multiplier les exemples et même en trouver de plus cocasses) n'est peut-être pas la meilleure illustration que l'on pouvait nous offrir, de la subsidiarité.

R. Petrella a insisté sur le fait qu'il fallait apprécier et valoriser cette occasion du Livre blanc sur la gouvernance. Il faut qu'il y ait une appropriation par les citoyens afin d'éviter la distanciation que l'on constate trop souvent. Il faut démocratiser le processus avant de passer en Commission

Le mot « gouvernance » lui-même constitue un handicap vis-à-vis de la société civile. En effet, ce mot a été confisqué par le monde de l'entreprise et du capital avec le concept de « *corporate governance*. » Il faut mettre l'accent sur la citoyenneté et la dimension démocratique. On est devenu des individus, actionnaires, producteurs, consommateurs. Il faut « restaurer » le rôle du citoyen. C'est pourquoi le livre blanc devrait comporter un chapitre préalable sur le citoyen et la cité (transport, environnement, crèches etc).

### **2) Une méthode et des objectifs**

En réponse, Jérôme Vignon a expliqué la méthode qui sera utilisée par l'équipe gouvernance, avec des invitations d'experts, des auditions etc. Pour ce qui est de la stratégie de coordination, il a dit que l'esprit de la gouvernance essaie d'aller à contre-courant des clientèles des différentes DG. Il faut éviter les risques de désintégration des consultations, alors que les citoyens ont besoin de visions et de solutions intégrées. L'exercice de la gouvernance avait pour but de restaurer une méthode communautaire authentique, notamment par un désengorgement du Conseil européen et également une restauration du contrôle du Parlement.

Il a mentionné aussi qu'il faudrait renforcer le pouvoir exécutif de la Commission pour l'élaboration de normes des législations secondaires avec seulement des comités consultatifs.

Mais ceci n'est possible qu'avec l'assurance de qualité sur la consultation de la société civile et sur l'utilisation de l'expertise ; et probablement aussi le recours à des agences nationales d'exécution qui pourront être mises en réseau.

### 3) **Mouvements citoyens et mondialisation**

Lors d'une nouvelle série d'interactions entre les invités et l'équipe, le Professeur Passet a salué le réveil des mouvements citoyens, en particulier depuis l'échec de l'AMI, mais cela ne doit pas se traduire en un dénigrement de la démocratie traditionnelle. Il faut réinventer la politique. Un défi de l'avenir consistera à articuler les aspirations de la société civile et les responsabilités de la politique.

Il manque une analyse des fonctions qui doivent exister dans une économie de marché.

Le Professeur Passet dit qu'il n'est pas hostile au marché, mais au *tout marché*.

Il pense qu'il y a, dans l'économie, un niveau devant correspondre à la libre satisfaction des besoins individuels, régulée par le marché dans toute la mesure où celui-ci ne met pas en cause l'intérêt général. Mais il y a aussi un niveau correspondant à un intérêt général qui est irréductible à une somme d'intérêts individuels. Cet intérêt général lui paraît donner lieu à deux types de fonctions distinctes.

- Les unes devant être assurées sous le contrôle de l'autorité publique lorsque leur exercice implique le contrôle de pouvoirs sociaux importants.
- Les autres pouvant donner lieu à un secteur d'économie sociale ou solidaire, correspondant à des activités non susceptibles d'influences sociales exorbitantes et pouvant être confiées à l'initiative privée avec le concours financier de l'Etat, en raison de leur « rentabilité » sociale.

Jérôme Vignon a répondu en disant que l'équipe gouvernance était preneuse de contributions d'ATTAC ; pour lui aussi la frontière entre public et privé n'est pas aussi marquée et l'une a souvent besoin de l'autre.

### 4) **Pour un retour du politique**

Relativement au rôle des partis, de la société civile et sur le mépris abyssal de la part du pouvoir financier (le vrai pouvoir vis-à-vis des politiques et des intellectuels), le Professeur Passet et Riccardo Petrella ont répondu de la façon suivante : Il y a effectivement une certaine perte de confiance vis-à-vis des politiques, mais c'est à eux de réagir. Il faut une publicité de l'instruction pour les « affaires » touchant à la mission publique des hommes politiques avec, dans cette hypothèse, des peines aggravées et une inéligibilité à vie dans les cas les plus graves, la limitation du nombre des mandats dans le temps.

Il faut donc un retour du politique. La prise en compte de la problématique des villes et de la cité peut être un bon moyen pour ce retour du politique.

Pour conclure, le Professeur Passet a dit que, selon lui, le marché ne pouvait pas exister sans l'Etat, que la coopération entre le public et le privé était nécessaire et qu'il faut définir, par des codes de conduite, le rôle des lobbyistes et des groupes de pression.

